

## MENTION

## METIERS DU BTP : BATIMENT ET CONSTRUCTION

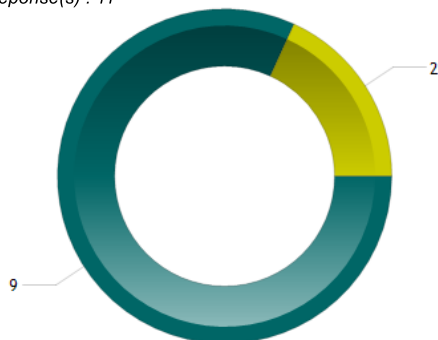
## PARCOURS

## EXPERT EN DIAGNOSTICS TECHNIQUES DE L'IMMOBILIER

### — DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1<sup>er</sup> décembre 2020,  
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 11



Situation professionnelle au 1<sup>er</sup> décembre 2021,  
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 11



Taux d'insertion  
à 18 mois : 100%  
à 30 mois : 100%

■ En emploi    □ En recherche d'emploi    ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

### — EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Diagnostiqueur immobilier
- Technicien en diagnostic immobilier
- Chargé d'affaires en diagnostic immobilier
- Expert sinistres pour les assureurs
- Ingénieur Chargé de développement BIM (Building Information Modeling)
- Technicien de diagnostic

### — SATISFACTION

Satisfaction des missions dans l'emploi    Nombre de réponse(s) : 8



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 8



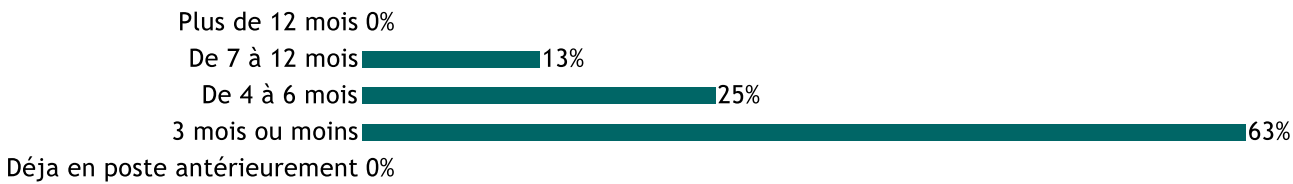
### — MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 6

- Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 50 %
- Création de mon entreprise/activité 17 %
- Relations personnelles ou professionnelles 17 %
- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 17 %

# DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

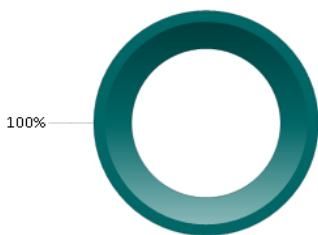
Nombre de réponse(s) : 8



# CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

## Contrat

Nombre de réponse(s) : 8



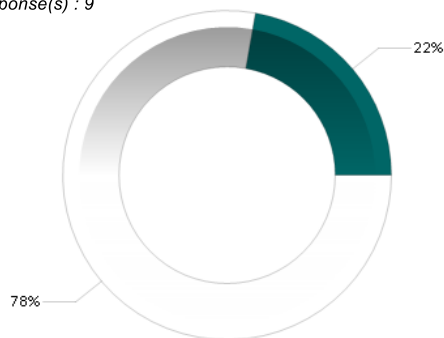
**EMPLOI STABLE :** CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

**EMPLOI NON STABLE :** CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

■ Emploi stable ■ Emploi non stable

## Statut

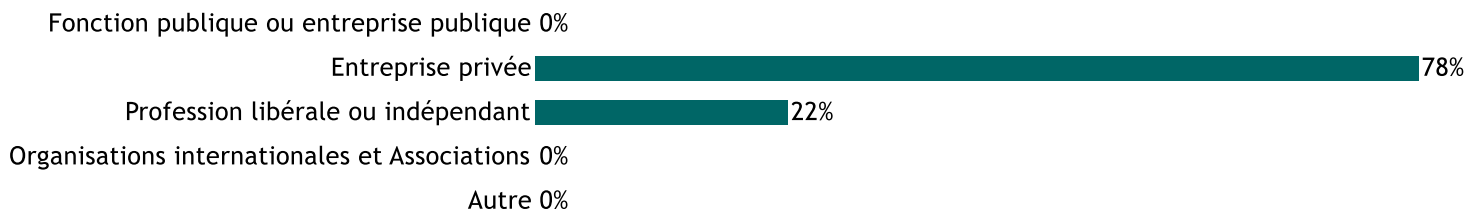
Nombre de réponse(s) : 9



■ Cadre ■ Technicien ■ Employé

## Employeur

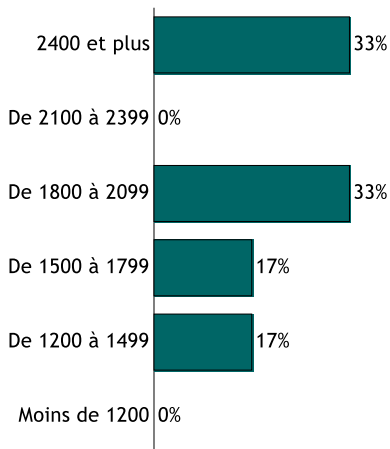
Nombre de réponse(s) : 9



## Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine)

Nombre de réponse(s) : 6



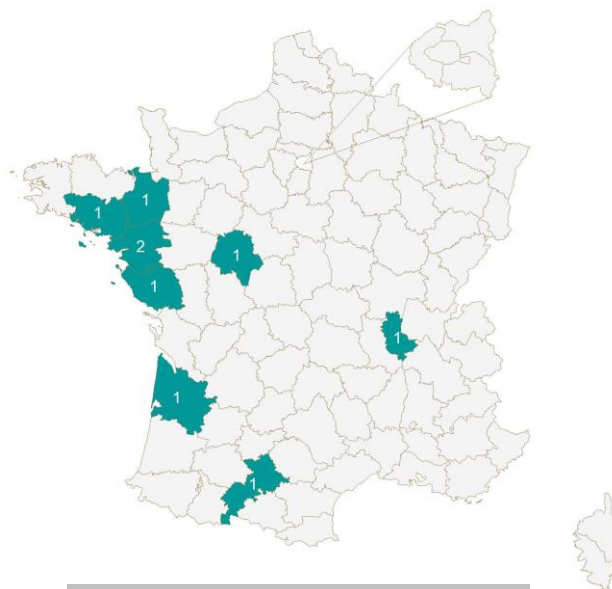
**Salaire médian : 1980 euros**

**Salaire moyen : 2035 euros**

**Définition de l'INSEE:** Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

## Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 9



**Emplois à l'étranger: 0**